

DEPUIS 100 ANS...

les étrangers*ères sont emprisonné(e)s pas pour un crime quel qu'il soit mais seulement pour permettre aux autorités de les expulser plus facilement.

DEPUIS 25 ANS...

Büren est la prison d'expulsion (CRA) la plus grande en Allemagne, où l'on trouve également plus de la moitié des prisonniers*ères détenu(e)s illégalement

IL Y A 20 ANS...

Rachid Sbaai est mort au milieu d'une crise non résolue, mais en tout cas des circonstances scandaleuses à Büren

CE N'EST PAS JUSTE, C'EST DU RACISME !

Ce mépris de l'humanité ne doit plus persister !

ABOLITION DE LA RÉTENTION ADMINISTRATIVE !

100 JAHRE ABSCHIEBE HAFT

100 ANS DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

La campagne « 100 ans de rétention administrative avant l'expulsion », c'est pour tous ceux qui veulent défendre les personnes en rétention administrative avant l'expulsion et qui rêvent d'une société sans rétention administrative avant l'expulsion. Depuis 100 ans cette rêve n'a pas été réalisée.

Alors, c'est le temps de se mobiliser. Pour pouvoir réaliser cette rêve, il faut votre aide.

Organisez des actions, des manifestations, des expositions, des exposer ou des messes – tous ce que vous désirez. C'est avec plaisir, que nous vous aidons à réaliser vos idées, en mettant à votre disposition des matériaux et des conférences.

CONTACT

www.100-jahre-abschiebehaf.de/buerendemo

kontakt@100-jahre-abschiebehaf.de

facebook.com/100JahreAbschiebehaf

[@100JahreAHaft](https://twitter.com/100JahreAHaft)

fr

100 JAHRE ABSCHIEBE HAFT

Manifestation majeure

31.08.2019

11:00 Uhr

UfA Büren, Stöckerbusch 1, Büren

15:00 Uhr

Grande manifestation à la gare centrale (HBF) de Paderborn

SERVICE DE NAVETTE
de la Station centrale de Paderborn
shuttle@100-jahre-abschiebehaf.de

TERMINER LA RÉTENTION ADMINISTRATIVE DE 100 ANS POUR TOUJOURS !

100-jahre-abschiebehaf.de/buerendemo#fr

DE LA RÉPUBLIQUE DE WEIMAR À NOS JOURS

La pratique éreintante de la détention pour expulsion est une tradition cruelle en Allemagne : Il y a 100 ans déjà, des femmes juifs*ves qui cherchaient ici un refuge contre les pogroms en Europe de l'Est étaient emprisonnées arbitrairement - dans le but de les chasser du pays.

En 1938, la prison de déportation a été massivement agrandie avec l'ordonnance sur la police des étrangers*ères publiée par Heinrich Himmler.

Cette loi nazie a été littéralement adoptée par la RFA en 1951 et révisée seulement en 1965. La législation a été encore renforcée en réponse aux pogroms racistes du début des années 1990 et appliquée à nouveau de façon massive. Parallèlement à l'abolition du droit fondamental à l'asile par le „compromis sur l'asile“, la mise en place de la rétention administrative à Büren a été décidée en 1993.

LA PRATIQUE ACTUELLE QUI VIOLE LES DROITS FONDAMENTAUX

La simple suspicion d'échapper à l'expulsion suffit pour emprisonner une personne jusqu'à 1½ ans. La détention - l'atteinte la plus massive à la liberté de l'individu - se transforme ainsi d'une mesure contre les condamnés*es à un simple acte administratif contre des innocents*tes. En conséquence, la rétention administrative est désormais un instrument courant des autorités de l'immigration couramment utilisé

pour permettre aux autorités une expulsion confortable. La misère immense des personnes touchées est acceptée sans pitié.

Les avocats*tes qui s'occupent régulièrement de la détention pour expulsion ont constaté que plus de la moitié des personnes en rétention administrative étaient détenues illégalement.

L'accès à l'assistance juridique est souvent rendu plus difficile, voire refusé aux personnes concernées. Il n'existe pas d'organes de réclamation indépendants ni d'organes de contrôle supérieurs. Les soins médicaux et psychologiques sont également réduits au minimum. L'isolement cellulaire et le ligotage/la fixation sont à l'ordre du jour.

A Büren, cette pratique a récemment conduit au suicide d'un autre prisonnier à l'été 2018.

PAS DE FIN EN VUE

Au lieu de dire adieu à une pratique avec une telle histoire, on a l'intention de l'élargir :

25 ans après l'ouverture de la prison de Büren, la Rhénanie-du-Nord-Westphalie souhaite renforcer encore les conditions de détention. Déjà aujourd'hui, les temps d'accès sont restreints de façon massive et les organisations d'aide ont de plus en plus de mal à avoir accès aux prisonniers*ères. Il existe des sanctions collectives et des mesures coercitives pour faciliter le travail des forces de sécurité au détriment des droits de l'homme.

D'autres États fédéraux prévoient également de resserrer les conditions de détention.

De prisons nouvelles d'expulsion sont prévues dans toute l'Allemagne. Déjà, à Passau une nouvelle „super“ prison avec plus de 200 places est en train

d'être construite.

LES CONSÉQUENCES PRATIQUES DE LA DÉTENTION D'EXPULSION

Détentions illégales, violations des droits de l'homme sans réévaluation, violations des dispositions légales, mesures répressives sans contrôle, isolement cellulaire et ligotage/la fixation, séparation des familles et destruction des moyens de subsistance.

Il est donc grand temps de dire adieu définitivement à cette législation et à cette pratique raciste qui est liée profondément avec le Troisième Reich. Par conséquent, nous exigeons :

FINIR AVEC LES LOIS SPÉCIALES, FINIR AVEC LES PRATIQUES ADMINISTRATIVES INCONTRÔLÉES ABOLITION DE LA RÉTENTION ADMINISTRATIVE !

FERMETURE IMMÉDIATE DE TOUTES LES CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE (CRA) !

Haftplätze ü